

L'écho du CSE DTISI

EXPERTISE GLOBALE SUR LES SUICIDES A LA DTISI.

Le Rapport d'expertise SECAFI, demandé par le CSE et concernant les 5 cas de suicides survenus dans plusieurs services de la DTISI en 2024 et 2025, montre que les Projets de changements organisationnels, Immobiliers, etc. au sein de l'UES Orange sont conçus indépendamment et sans coordination, en mode « silo », mais tous impactent les salariés avec des effets cumulatifs.

La CGT souligne qu'aucun retour d'expériences (REX) n'est présenté aux IRP.

Les projets sont menés tambours battants sans prendre le temps d'analyser leur mise en place ni d'en mesurer les impacts multiples.

D'ailleurs, la CGT constate cela dans l'accompagnement des dossiers qui se succèdent : la direction met en place, si besoin, des mesures correctives a posteriori pour traiter des situations individuelles au lieu d'anticiper par des mesures de prévention primaire.

Pour la CGT, le processus actuel de prévention et de détection est devenu inadapté et a démontré ses limites. La CGT estime que le système en place est à redéfinir et nécessite une mise à jour drastique des DUERP et PAPRIACT.

Pour la CGT, il faut un vrai travail de fond pour la mise en place **d'outils de détection et de prévention qui soient mesurables et mis à disposition des salariés, managers, RH et des représentants du personnel.**

La CGT rappelle que l'employeur a pour obligation d'assurer la santé physique et mentale des salariés et demande, une fois de plus, que la direction présente un plan d'actions concernant les risques professionnel suicidaires, en co-construction avec les représentants du personnel.

En attendant la mise en place d'un plan d'actions et des outils de mesure, la CGT alerte fortement la direction DTISI sur le projet REGAIN et exige de suspendre dès à présent sa mise en œuvre afin de prendre le temps de stabiliser les salariés dans leur vie professionnelle et personnel.



Vos élus CGT: Laurent Bouix, Jean-Marie Giordano, Géraldine Candida, Laurence Piccolo, Ali Gribi, Armelle Caron, Laila Chatraoui-Mouchrih, Rémy Chimènes, Elisabeth Guibert, Nora Laadri, Clément Nurit;

Représentant Syndical: Fabrice Lebrun

Meylan 3 massifs, on densifie.

La CGT c'est opposé au projet immobilier présenté concernant le site de Meylan. Pour nous la direction de l'immobiliers à une gestion purement technocratique de ses projets immobiliers, nous nous interrogeons concernant le fait de savoir si la direction de l'immobilier ne crée pas des conditions de travaux dégradés avec pour but de voir émerger plus de télétravail ou de départs dans un contexte de transformations des métiers en cours et à venir (Projet REGAIN).

La CGT est contre ce projet immobilier et nous nous doutons bien que la direction ne nous suivra pas sur cet avis alors nous avons demandé la mise en place les préconisations du cabinet d'expertise afin de répondre aux obligations légales de l'employeurs en terme de conditions de travail, santé et sécurité.

La CGT demande aussi qu'un suivis dans les différentes CSSCT soit effectué. La CGT ne cautionnera pas ces projets moins disant pour les salariés et qui n'apportent que dégradation des conditions de travail et augmentation des RPS.

Externalisation de l'activité des équipes DTR/GOGEM

Lors de la séance du CSE DTSI n°37 le 28 août 2025, les élus ont été consulté concernant le dossier Sig&SDM présenté par la Direction Réseaux et Services Mobiles de DTR.

En fait ce dossier consiste à externaliser des activités d'exploitation courante niveau 2 de la signalisation opérée au sein de l'équipe GOGEM. C'est une activité conséquente qui a été mutualisée lors du regroupement des équipes GO et GEM en 2021 et a impliqué un fort investissement des salariés afin de monter en compétences sur l'aspect signalisation.

La direction va supprimer l'équipe GO GEM pour intégrer (sur candidature) une partie des salariés au sein de l'équipe START niveau 3 signalisation. L'activité SDM sera aussi rattachée à l'équipe START avec astreinte à mettre en place.

Pour rappel, en 2022, la direction avait déjà fait le choix de transférer vers NSSO (Roumanie et Pologne), les activités d'exploitation niveau du réseau cœur mobile Messaging, voix, data et USSD

La CGT est allée rencontrer ces équipes, elle a aidé ces collectifs dans la rédaction d'un verbatim remontant toutes les inquiétudes et problèmes relatifs à cette réorganisation d'équipes et externalisation d'activités hors de France vers NSSO en Roumanie.

La CGT a aussi invité un salarié de ces équipes à venir en CSE DTSI porter les revendications de ses collègues. Notre organisation syndicale a de même permis aux salariés de ces collectifs de faire un envahissement du CSE lors du passage de ce point.

La direction, qui ne s'attendait pas à cela, a pris note de l'inquiétude des salariés et de la nécessité d'un plan d'accompagnement à la hauteur de l'enjeu pour ces personnes. La CGT continuera à accompagner elle aussi ces équipes. On voit ici que la mobilisation a un impact et l'implication des salariés permet de peser en tant qu'acteurs et pas seulement victimes des choix de l'entreprise.



Lien vers la déclaration
préalable de la CGT au
CSE DTSI N°37 2025

Vous souhaitez nous contacter
pour adhérer
à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT
Fapt Orange

